

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 8 septembre 2025 à 20h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTES: MESDAMES : GILBERTE POTVIN, DENISE DESMARAIS ET JENNYFER RUEL

EST ABSENTE : MADAME : GÉRALDINE CHRÉTIEN

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

149-09-2025 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 4 et 14 août 2025
4. Adoption des factures
5. Correspondance
6. Don
7. Décompte #3, décompte #2 rév 1, décompte final et réception provisoire pour la réhabilitation Puits d'eau et remplacement valve du poste de pompage
8. Octroi de contrat pour la démolition et la disposition d'une grange dans le chemin des Hérons
9. Annulation du contrat à CanExplore pour l'inspection télévisée des conduites d'eau pluviale et sanitaire
10. Octroi de contrat pour l'inspection télévisée des conduites d'eau pluviale et sanitaire
11. Octroi de contrat pour le rechargement en gravier du Rang 8 Nord
12. Financement permanent du règlement 2023-04 au fonds de roulement pour le chemin des Érables
13. Avis de motion et dépôt de règlement 2025-05 concernant les dispositions municipales applicables par la Sureté du Québec
14. Embauche d'une adjointe administrative
15. Statut de chemin public concernant le chemin des Érables
16. Modalité de diffusion du rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier
17. Demande d'approbation de travaux dans le cadre d'une citation patrimoniale
18. Consultation projet Maisons Canada
19. Affaire nouvelle
20. Période de question
21. Levée de l'assemblée

150-09-2025 : ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 14 AOÛT 2025

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 4 août 2025.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 14 août 2025.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

151-09-2025 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

FACTURES PAYÉES		
Fournisseurs	Description	\$ taxes incluses
Bell Mobilité	Cellulaire juin	48.34 \$
Hydro-Québec	Éclairage	249.32 \$
TOTAL		297.66 \$

FACTURES À PAYER		
Fournisseurs	Description	\$ taxes incluses
9441-0891 Québec	Construction mini-putt	35 153.61 \$
Aménagement Lamontagne	Abat-poussière route Matalik	3 242.30 \$
Aquazone	Sac ordure, savon à vaisselle et papier brun	142.55 \$
Automation d'Amours	Programmer clef USB station de pompage	137.97 \$
Bell Mobilité	Cellulaire septembre	51.91 \$
Béton Provincial	Ponceau St-Raphaël Sud	3 835.59 \$
Buropromo	Copies mensuelles août	95.45 \$
Concassage Michaud	Gravier et rebuts asphalte St-Raphaël Sud	900.09 \$
Code Ducharme	Mise à jour Lois municipales	81.59 \$
Entreprises Valois	Travaux de voirie chemin des Érables	47 876.17 \$
Équipement Belzile	Location scie à béton pour St-Raphaël Sud	97.73 \$
Excavation Sylvain Harvey	Travaux ponceau St-Raphaël sud	3 762.85 \$
Fonds d'information sur le territoire	Mutations août	30.00 \$
FQM	Avis concernant l'entretien de chemin municipal	448.18 \$
Garage Coop d'Albertville	Tracteur à pelouse et camionnette	308.41 \$
Gestion Notariale	Acquisition pour emprise chemin du Rang 2 Nord	13 035.79 \$
Jennifer Gosselin	Entretien fête municipale	103.50 \$
H2Lab	Eaux usées	112.68 \$
Lee Conciergerie	Entretien août	185.41 \$
Mélissa Hébert	Déplacement Rimouski pour clef entrée principale	139.20 \$
MLG Graphiste	Logo mini-putt	459.90 \$
MRC Matapédia	Quote-part inspecteur, incendie et matières résiduelles	22 128.07 \$
Papeterie Bloc-Notes	Papier 8 1/2 x 11, 8 1/2 x 14, papiers couleurs et cartons couleurs pour permis	209.47 \$
Petite caisse	Fil de son	19.55 \$
Premier-Tech	Changement de 6 milieux filtrant	20 415.42 \$
Remises provinciales et fédérales	août-25	5 566.10 \$
Sani-Manic	Vidange fosse septique salle communautaire	316.18 \$
Service traiteur Francine Bérubé	Souper fête municipale	1 437.18 \$
Soudure Mobile	Écrou et boulon pour convoyeur Western	22.66 \$
Unoria	Clef patinoire et ciseaux	35.56 \$

Visa	Publipostage fête municipale, clefs entrée principale, décoration fête municipale, Fedex refacturé à la COOP, breuvage souper municipal	257.98 \$
TOTAL		160 609.05 \$

Je soussignée, Mme Mélissa Hébert, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés. En fois, je donne le présent certificat.

152-09-2025 : CORRESPONDANCE

La greffière-trésorière dépose la correspondance.

153-09-2025 : DON

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'effectuer un don de \$25 à l'Association du cancer de l'est.

Vote pour : 3 et vote contre : 0

154-09-2025 : DÉCOMPTE #3, DÉCOMPTE #2 RÉV 1, DÉCOMPTE FINAL ET RÉCEPTION PROVISOIRE POUR LA RÉHABILITATION PUITS D'EAU ET REMPLACEMENT VALVE DU POSTE DE POMPAGE

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'accepter le décompte #3, le décompte #2 rév1, le décompte final et la réception provisoire pour la réhabilitation de la tête du puits d'eau potable ainsi que le remplacement de la vanne d'isolement du poste de pompage et de payer la facture au montant total de 2 862.31\$ taxes incluses.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

155-09-2025 : OCTROI DE CONTRAT POUR LA DÉMOLITION ET LA DISPOSITION D'UNE GRANGE DANS LE CHEMIN DES HÉRONS

Considérant que la Municipalité d'Albertville est en démarche de municipalisation du chemin des Hérons;

Considérant qu'un lot sera acquis pour l'emprise du chemin;

Considérant que sur le lot acquis, une grange y est présentement et elle est située trop proche du chemin;

Considérant que nous avons reçu un prix à Excavation Sylvain Harvey pour la démolition et la disposition de la grange au montant de 4 426.54\$ taxes incluses;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'octroyer le contrat à Excavation Sylvain Harvey pour la démolition et la disposition de la grange sur le chemin des Hérons au montant de 4 426.54\$ taxes incluses.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

156-09-2025 : ANNULATION DU CONTRAT À CANEXPLORE POUR L'INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'EAU PLUVIALE ET SANITAIRE

Considérant qu'une demande de prix a été faite à CanExplore le 16 mai 2025 par le service de génie de la MRC de la Matapédia mentionnant que le mandat devait se faire au début juin 2025 pour vérifier les problèmes de débit d'eau;

Considérant que le contrat pour l'inspection télévisée des conduites d'eau pluviale et sanitaire a été octroyé à CanExplore le 2 juin 2025;

Considérant que le contrat stipulait que l'inspection devait être effectuée au début juin, car la nappe phréatique est encore haute, qu'un suivi auprès de CanExplore mentionnant cette information importante a été fait à nouveau le 9 juin dernier;

Considérant les nombreux reports de visite de CanExplore;

Considérant que CanExplore a eu un manque de communication aux demandes de suivis du service de génie de la MRC de la Matapédia;

Considérant que CanExplore n'a pas respecté le délai requis;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'annuler le contrat d'inspection télévisée des conduites pluviale et sanitaire qui avait été octroyé à CanExplore.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

157-09-2025 : OCTROI DE CONTRAT POUR L'INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'EAU PLUVIALE ET SANITAIRE

Considérant qu'un contrat doit être à nouveau octroyé, car l'entreprise qui avait été mandatée n'a pas respecté son contrat;

Considérant qu'un appel d'offres regroupé a été fait dans les derniers mois pour l'inspection des conduites d'eau pluviale et sanitaire des municipalités de la MRC de la Matapédia;

Considérant que la municipalité a demandé au service de génie de la MRC de la Matapédia de bénéficier de cet appel d'offres regroupé;

Considérant que nous avons reçu la soumission d'InspecVision au montant de 18 667.92\$ taxes incluses;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Jennyfer Ruel et résolu unanimement d'octroyer le contrat à InspecVision au montant de 18 667.92\$ taxes incluses.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

158-09-2025 : OCTROI DE CONTRAT POUR LE RECHARGEMENT EN GRAVIER DU RANG 8 NORD

Considérant que la Municipalité d'Albertville a demandé un prix à Entreprises Georges Valois et Entreprises Michaud pour le rechargement en gravier du Rang 8 Nord;

Considérant qu'Entreprises Valois ont décliné la demande;

Considérant que la municipalité a fait une demande à Transport JMF Lapierre;

Considérant que deux (2) soumissions ont été reçues, soit Les Entreprises L. Michaud et fils et Transport JMF Lapierre. Les prix obtenus sont les suivants :

1. Les Entreprises L. Michaud et fils: 74 262.35\$ taxes incluses
2. Transport JMF Lapierre: 98 476.09 \$ taxes incluses

Par conséquent, il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'octroyer le contrat de rechargement de gravier du Rang 8 Nord à Les Entreprises L. Michaud et fils au montant de 74 262.35\$ (taxes incluses).

Vote pour : 3 et vote contre : 0

159-09-2025 : FINANCEMENT PERMANENT AU FONDS DE ROULEMENT POUR LE CHEMIN DES ÉRABLES

Considérant que, conformément au règlement d'emprunt 2023-04 pour un montant en capital de 35 071\$, la Municipalité d'Albertville a emprunté à son fonds de roulement;

Considérant que le remboursement de cet emprunt sera fait par les propriétaires riverains et en zone blanche situés sur le chemin des Érables;

Considérant que le taux d'intérêt est celui en vigueur au 1^{er} septembre 2025, soit 4.95% l'an;

Considérant que le montant total à rembourser incluant les intérêts est de 45 317\$;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que le règlement d'emprunt soit financé, conformément à ce qui suit :

1. les intérêts seront payables semi annuellement, le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année;
2. le capital sera remboursé comme suit :

2026.	2 800 \$
2027.	2 900 \$
2028.	3 100 \$
2029.	3 200 \$
2030.	3 400 \$
2031	3 600\$
2032	3 700\$
2033	3 900\$
2034	4 100\$
2035	4 371\$

Vote pour : 3 Vote contre : 0

160-09-2025 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE RÈGLEMENT 2025-05 CONCERNANT LES DISPOSITIONS MUNICIPALES APPLICABLES PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Mme Jennyfer Ruel conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2025-05 concernant les dispositions municipales applicables par la Sûreté du Québec
- Dépose le projet de règlement 2025-05 concernant les dispositions municipales applicables par la Sûreté du Québec

Vote pour : 3 et vote contre : 0

161-09-2025 : EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Considérant que la municipalité d'Albertville est en développement continu et a plusieurs dossiers en cours et en attente de réalisation;

Considérant que la directrice générale en place travail majoritairement en heures supplémentaires;

Considérant qu'une adjointe administrative à temps partiel est nécessaire;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'entente d'engagement et salariale :

En conséquence, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de faire l'embauche de Mme Sylvie Lamarre aux conditions décrites dans l'entente d'engagement et salariale et autoriser Mme Mélissa Hébert, directrice générale, à signer le document.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

162-09-2025 : STATUT DE CHEMIN PUBLIC CONCERNANT LE CHEMIN DES ÉRABLES

Considérant que la municipalité a fait les acquisitions nécessaires pour faire du chemin des Érables, un chemin public;

Considérant que les travaux d'amélioration ont débuté;

Considérant que le règlement de limite de vitesse devra être modifié pour ajouter ce nouveau chemin municipal;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de statuer que le chemin des Érables est désormais public et est constitué des lots suivants à partir du 6^{ième} Rang Nord :

- 5248386
- 5248629
- 6656581
- 6656583
- 6656585

Vote pour : 3 Vote contre : 0

163-09-2025 : MODALITÉ DE DIFFUSION DU RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

Considérant que l'article 176.2.2 du Code Municipal exige la diffusion du rapport des faits saillants du rapport financier;

Considérant que la municipalité doit déterminer des modalités de diffusion sur son territoire;

Par conséquent, il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de diffuser ce rapport sur le site internet de la municipalité.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

164-09-2025 : DEMANDE D'APPROBATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE D'UNE CITATION PATRIMONIALE

Considérant que la municipalité d'Albertville a un site patrimonial sur son territoire;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme appuie la liste des travaux que Mme Lise Corbin et M. Christian Sénéchal désirent réaliser;

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'accepter la liste des travaux suivants :

1. Réparation du toit de la véranda existante. Remplacer le bardage d'asphalte par de la tôle.

2. Prolongement de la galerie et de la véranda des côtés sud et ouest de la maison. Utilisation des mêmes matériaux que la galerie existante. Bois traité pour la structure et recouvert de tôle pour la véranda.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

165-09-2025 : CONSULTATION SUR LE PROJET MAISONS CANADA 2025 DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Considérant que pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la mise en place d'une nouvelle entité *chargée de construire des logements abordables, d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables et de catalyser une industrie de la construction domiciliaire plus productive, appelée Maisons Canada*;

Considérant que les objectifs et orientations qui structureront le programme Maisons Canada présentés dans le document *Guide de sondage du marché* sont actuellement en consultation et visent une mise en œuvre en 2026;

Considérant que les deux objectifs de Maisons Canada sont de *construire des logements abordables à grande échelle et de construire plus vite, mieux et plus intelligemment*;

Considérant qu'il est clairement annoncé l'intention de miser sur le soutien des projets d'envergure et que les critères de sélection des investissements seront d'abord le nombre important de logements des projets sélectionnés;

Considérant que la situation du manque de logements locatifs, qu'ils soient sociaux, abordables ou réguliers, n'est pas qu'un enjeu urbain, mais affecte toutes les régions du Québec, affichant trop souvent des taux d'inoccupation en deçà du 1 %;

Considérant l'impact du manque de logements sur les démarches d'attractivité des territoires hors des grands centres pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre des entreprises et commerces en région, ainsi que sur les efforts de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec et des élu(e)s locaux;

Considérant que toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, pas seulement les plus grandes agglomérations, doivent avoir accès à cet éventuel programme;

Considérant que ce programme doit contribuer aux efforts des collectivités locales de dynamisation et d'occupation du territoire essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada;

Par conséquent, il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de recommander au ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités, l'honorable Gregor Robertson :

1. QUE Maisons Canada soutienne autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet;
2. QUE Maisons Canada reconnaissse les compétences des gouvernements locaux;
3. Que le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et gérées par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec;
4. ET QUE soit facilité et accéléré la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec afin que les communautés bénéficient rapidement de ces opportunités accélérant la création de logements.

5. Qu'une copie de cette résolution soit transmise aux personnes et organisations suivantes :

- M. Mark Carney, premier ministre du Canada
 - mark.carney@parl.gc.ca
- M. Gregor Robertson, ministre du Logement et des Infrastructures et des Collectivités du Canada
 - minister-ministre@infc.gc.ca
- M. François Legault, premier ministre du Québec
 - premierministre@quebec.ca
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation du Québec
 - ministre@habitation.gouv.qc.ca
- M. Pascal Bérubé
 - pascal.berube@assnat.qc.ca
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
 - info@fqm.ca
- Fédération canadienne des municipalités (FCM)
 - info@fcm.ca

Vote pour : 3 Vote contre : 0

166-09-2025 : AFFAIRE NOUVELLE

Aucune

167-09-2025 : PÉRIODE DE QUESTION

Des questions sont posées concernant une borne manquante dans le secteur du Lac Indien, du coût pour les travaux de voirie du chemin des Érables, de la grange à démolir dans le chemin des Hérons, du coût pour la municipalisation du chemin des Hérons et les répercussions des travaux de voirie près du Lac Indien.

168-09-2025: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de lever la séance à 20h32.

Vote pour : 3 Vote contre : 0

Martin Landry
Maire

Mélissa Hébert
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.